# Ce document doit-il être préservé?

## Comment déterminer la valeur de don d'un document

Ottawa ARCHIVES

**D'où ce document vient-il?**

J'ai créé ce document.

Je l'ai conservé parce qu'il s'agissait, à un moment donné, d'un document important ou de valeur pour moi ou mon organisation.

Pourquoi s'agit-il d'un document important ou de valeur aujourd'hui?

Parce qu'il révèle un aspect de moi-même ou encore des intérêts ou du travail de mon organisation.

Parce qu'il dépeint la communauté, la société ou le monde dans lequel je vis ou je travaille.

Le document est-il unique, rare ou irremplaçable?

OUI

Le document contient-il des renseignements sensibles ou privés?

NON

**Valeur de don**
Communiquer avec un archiviste

OUI

N'oubliez pas que les archives sont ouvertes au public pour les recherches. Discutez avec un archiviste de vos préoccupations en matière de confidentialité afin de déterminer la meilleure marche à suivre.

NON

La rareté est un élément clé présent dans toutes les collections archivistiques. Un archiviste peut vous aider à déterminer si votre exemplaire a une valeur de don permanente et peut être conservé à long terme.

Quelqu'un d'autre l'a créé et l'a conservé.

Pourquoi avez-vous conservé ce document?

Je ne sais pas pourquoi je l'ai conservé.

Pour les collections archivistiques, le contexte est tout aussi important que le contenu. Si vous ne savez pas pourquoi vous avez conservé un document que vous n'avez pas créé, un chercheur en sera tout aussi perplexe.

Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un document important ou de valeur.

Tous les documents ne peuvent pas ou ne doivent pas être sauvegardés. Les ressources devraient être consacrées à la préservation des seuls documents qui ont une importance ou une valeur. Faites preuve de discernement ou communiquez avec un archiviste.